

Litige voisinage forage

Par **Coco0908**, le **02/09/2020** à **09:23**

Bonjour, je rencontre actuellement un litige avec mon voisin.

Nous avons un forage dans le jardin, la pompe du forage est située chez lui mais nous avons chacun nos sorties d'eau dans nos jardins respectifs.

Le propriétaire nous en fait cadeau.

Cependant, la pompe étant un peu bruyante et mon voisin étant un lève tard nous avons convenu que je ne m'en servirai pas avant midi. Il y a quelques jours j'en ai eu besoin dans la matinée pour une courte durée. Depuis comme ça l'a réveillée il m'a coupé l'accès au forage, m'empêchant par la même occasion de remettre de l'eau dans ma piscine. Je souhaitais donc savoir si il a le droit en sachant que nous sommes tout deux locataires et si je peux récupérer mon accès au forage par un quelconque moyen.

Merci

Par **Visiteur**, le **03/09/2020** à **19:38**

Bonsoir

Vous devez vous adresser en priorité à votre propriétaire.

A défaut, rechercher un accord avec l'appui du conciliateur de justice.

Avez vous contacté l'ADIL locale? qui pourra sans doute vous donner des infos .